

Compte -rendu de la réunion de conseil du 18 avril 2008

L'an deux mil huit et le dix-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BÉGAT Michel, Maire.

Membres présents : MM. BÉGAT M., LE GUEN F., MARTIN P., MOISAN G.,

Mmes : KERYER F. ; MOISAN E. ; LE YAN P. ; GAUTIER M. ; OLLIVIER D.

Membres absents : MM. THORAVAL P-Y., BOULVARD P.

Secrétaire de séance : Mme GAUTIER Muriel.

LECTURE DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2008

Le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion de Conseil du 9 avril 2008, avant d'en demander l'approbation aux membres présents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès verbal de la dernière séance.

DESIGNATION DES ELUS DANS LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Françoise KERYER, Adjointe au Maire, et Vice-Présidente de la Communauté de communes de Châtelaudren-Plouagat présente aux membres du conseil municipal les six commissions de la Communauté de communes : rôle et nombre de délégués à pourvoir. Après discussion, les élus délégués aux commissions de la Communauté de communes sont désignés à l'unanimité comme suit :

1- Développement Economique / Emploi

Messieurs BEGAT Michel et LE GUEN Frédéric

2- Aménagement de l'Espace / Développement durable / VRD

Madame MOISAN Elise et Monsieur MOISAN Guy

3- Environnement / Services Techniques

Messieurs LE GUEN Frédéric et MARTIN Pascal

4- Petite Enfance / Sport et Jeunesse / Solidarité

Mesdames OLLIVIER Delphine et GAUTIER Muriel

5- Affaires Sociales

Madame KERYER Françoise et Monsieur BEGAT Michel

6- Tourisme / Culture / Communication

Mesdames OLLIVIER Delphine et GAUTIER Muriel

De plus, sur proposition et à l'unanimité Monsieur LE GUEN Frédéric représentera la commune au sein du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de communes.

De même, parmi les délégués et suppléants de la Communauté de communes, 2 élus doivent être délégués à l'Office du tourisme. Messieurs BEGAT Michel et MOISAN Guy sont désignés à l'unanimité.

DESIGNATION DES ELUS

AU CENTRE D'AIDE ALIMENTAIRE DE GUINGAMP

Le Maire donne lecture d'un courrier en date du 28 mars, émanant du Centre d'aide alimentaire de Guingamp, demandant le nom de candidats au poste d'administrateur (1 titulaire et 1 suppléant par commune).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil désignent à l'unanimité Madame MOISAN Elise comme candidat titulaire, et Madame LE YAN Pascale comme candidat suppléant.

POINT SUR LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Lors de l'étape du Tour de France du 6 juillet 2008, reliant Auray à Saint-Brieuc, les coureurs traverseront la commune, et celle-ci sera le village « relais étape ». Une commission sport « spéciale Tour de France » et tout élu intéressé se réunira le 23 avril à 19h.

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire propose de mettre en place une permanence des élus en mairie afin de recueillir les doléances des citoyens.

Après discussion, les membres du conseil décident à l'unanimité de fixer la permanence des élus au samedi matin de 10h30 à 12h00. La première permanence sera tenue par le maire et aura lieu le samedi 3 mai 2008. Un calendrier est ainsi établi pour que chaque élu assure à tour de rôle une permanence.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est actuellement ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 12h15. Le maire, après en avoir discuté préalablement avec la secrétaire de mairie, soumet aux membres du conseil le projet de changement d'horaires d'ouverture de la mairie à savoir : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'élargir ainsi les horaires d'ouverture au public de la mairie, la date d'application restant à fixer.

DIVERS

WC PUBLICS

Madame MOISAN Elise informe les membres présents que des hirondelles ont fait leurs nids dans les toilettes publiques. Ceci posant ainsi des problèmes de propreté du fait des excréments. La mise en place d'un contreplaqué sous les nids est proposée.

CORRESPONDANT DEFENSE

Le Maire donne lecture d'un courrier, en date du 16 avril, émanant du cabinet du Préfet, qui demande la désignation d'un élu « correspondant défense ».

Monsieur BEGAT Michel est désigné à l'unanimité du conseil afin d'honorer cette fonction.

TARIF DE LOCATION ESPACE SOCIOCULTUREL

La location pour une journée de l'espace socioculturel par un commerce local coûte 80,00 € Le Bar de la mairie qui souhaiterait organiser régulièrement des concours de boules demande à ce que ce tarif soit réexaminé en conséquence.

Les élus, manquant d'informations, requièrent de la gérante du Bar de la mairie une demande écrite formulant précisément son projet, et remettent à plus tard leur décision.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Monsieur LE NAGARD du Syndicat Mixte du Goëlo viendra le mardi 22 avril à 14h30 pour le bocage.

CHANTIER D'INSERTION

Un rendez-vous est prévu le vendredi 25 avril au matin avec le chantier d'insertion afin d'évaluer des travaux sur la rampe d'accès et le mur du cimetière.

PIERRE LE BIGAUT

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat de guirlandes auprès de l'association « La Pierre Le Bigaut », comprenant 3 guirlandes de fanions multicolores (à 5,50 €l'unité), et 3 guirlandes de drapeaux du monde (à 6,50 €l'unité).

ASSAINISSEMENT

Frédéric LE GUEN, Adjoint délégué à l'assainissement, fait le point sur les solutions possibles pour la mise en place d'un assainissement semi collectif du bourg. Il retient notamment le système de filtre à sable planté de roseaux. Se pose cependant la question de savoir sur quel terrain pourrait-on réaliser cette installation, considérant la distance réglementaire de 50 mètres des habitations voisines.

Concernant le système d'assainissement de l'école, actuellement découvert, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire appel à une entreprise afin qu'il soit remis en état. Le conseil municipal charge Monsieur Frédéric LE GUEN de contacter des entreprises.